

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14

Date de la convocation
2 juillet 2018

Date d'affichage
15 juillet 2018

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Séance du 8 juillet 2019

Le lundi 8 juillet 2019 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Alex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(s) : Christian SIRON (procuration donnée à Gérard CROZIER), Catherine BESSON (procuration donnée à Jocelyne CASTON).

Etaient absents : Didier CHALAS, Marlène DE FROIDCOURT, Fanny MOREL.

Secrétaire de séance : Marie-Cécile SEGUIN.

**AUTORISATION DE SIGNATURE DU BAIL A
CONSTRUCTION AU PROFIT DE LA SARL AQUARIUM DES
TROPIQUES.**

Monsieur le Maire rappelle que la commune est propriétaire de la parcelle cadastrée AC 708 (parcelle issue d'un redécoupage de la parcelle AC 437) située route de Crest sur laquelle est édifiée le bâtiment à usage d'aquarium exploité par la SARL Aquarium des Tropiques en vertu d'un bail commercial.

Vu la précédente délibération autorisant Monsieur le Maire à signer la promesse de bail à construction au profit de la SARL Aquarium des Tropiques en date du 2 juillet 2018,

Vu la signature de la promesse de bail à construction en date du 27 septembre 2018,

Considérant la volonté de la SARL Aquarium des Tropiques de développer son activité et ce, en agrandissant le bâtiment à ses frais,

Considérant que ce projet de développer son activité touristique et économique sur le territoire de la commune présente un intérêt pour la commune d'Alex,

Considérant l'arrêté accordant le permis de construire n°02600619D0002 en date du 16 mai 2019,

Monsieur le Maire soumet donc une proposition de bail à construction pour une durée de 30 ans portant sur un terrain sis 23, route de Crest, la Butte, cadastré AC 708.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail à construction avec la SARL Aquarium des Tropiques en vue de l'agrandissement de l'aquarium et à prendre toutes les dispositions pour respecter les engagements pris par la Commune.

Délibération approuvée à l'unanimité.



Le Maire d'Alex,
Gérard CROZIER